



République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 05 décembre 2024

2024-12-20

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Attribution du marché de réhabilitation des réseaux d'eau potable – rue Haute à Pays-de-Clerval

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 8*)

Votants : 48

Le 05 décembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 novembre 2024.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Thierry CHIERICI (Tournans), Joseph CUENOT (Mésandans), Marc-André DODIVERS (Blussans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Nathalie FRITSCH (Rognon), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Rodney HEDIN (Abbenans), Claude HUEBER (Onans), Philippe JANUEL (Avilley), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*) Alain PASTEUR (Arcey), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

Absents excusés : Albéric CHOPARD (Soye), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), Thierry SALVI (Rougemont), Fabrice VRILLACQ (Gémonval)

Absents : Marie-Odile BONDENET (Accolans), André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Georges CONTEJEAN (Geney), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), François HERMOSILLA (Faimbe), Michaël HUGONIOT (Arcey) Olivier PERRIGUEY (Mancenans), Nathalie PARENT (Sourans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Christophe DUPONT (Arcey), *pouvoir à Alain PASTEUR*, Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Francis USARBARRENA*, Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans) *pouvoir à Pierre MAHON*, Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Martine LOHSE*, André PARROT (Désandans), *pouvoir à Catherine LAIGNEAU*, Frédérique PETITJEAN (Branne), *pouvoir à Marie-Pierre VERNAY*, Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Laurent TOURTIER*, Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

Absents suppléés : Raymond BOBY (Bournois), représenté par son suppléant Alain PARENT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Valérie ULMANN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-12-20

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Attribution du marché de réhabilitation des réseaux d'eau potable – rue Haute à Pays-de-Clerval

Rappel du contexte :

La rue Haute à Pays-de-Clerval a déjà fait l'objet de réparations de fuites et est vieillissante. La canalisation d'eau potable de ce secteur est fléchée comme étant à réhabiliter dans le schéma directeur qui est en cours de réalisation par le Bureau d'Etudes Cabinet André.

La CC2VV a missionné le cabinet d'études Bureau du Paysage pour réaliser le projet de réhabilitation des réseaux du secteur précité.

Le projet se décompose comme suit :

- ✓ Renouvellement du réseau d'eau potable vieillissant par un nouveau réseau en fonte avec raccordement en 2 points sur le réseau existant,
- ✓ Reprise des branchements des administrés par la pose d'une nouvelle canalisation avec suppression des compteurs existants dans les habitations et pose d'un nouveau compteur en limite de propriété dans un regard incongelable OU par la pose d'une nouvelle canalisation en PEHD avec raccordement sur un regard incongelable existant,
- ✓ Mise en œuvre de vannes de sectionnement aux raccordements sur le réseau existant,

Pour un montant prévisionnel total de 88 867,50 € HT.

L'analyse des offres s'est faite selon les 2 critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

La consultation des entreprises de ce marché de travaux a été réalisée du 25/09/2024 au 28/10/2024.

L'ouverture des offres a été réalisée le 28/10/2024, suivie d'une présentation pour validation au Conseil d'Exploitation du 25/11/2024.

8 entreprises ont fait acte de candidature et ont remis une offre.

Analyse des offres :

Entreprise	Montant de l'offre (€HT)	Classement Critère Prix	Classement Critère Technique	TOTAL	Rang
CLIMENT TP	87 954,00 €	47,92	37	84,92	3
COLAS	76 624,50 €	55	32,50	87,50	2
DODIVERS	70 242,00 €	60	28,50	88,50	1
DROMARD	77 965,00 €	54,06	27,50	81,56	5
EUROVIA BFC	118 727,77 €	35,50	38,50	74	6
ROGER MARTIN	109 194,40 €	38,60	30,50	69,10	8
ROULANS TP	86 986,00 €	48,45	35	83,45	4
SOGEA	99 698,50 €	42,27	31	73,27	7

Plan de financement prévisionnel de l'opération (validé par le Conseil d'exploitation) :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant	Objet	Subvention esperée	%
MOE	7 500,00 €	P@C25	8 734,44 €	10%
TOPO	1 000,00 €	AERMC	43 672,20 €	50%
Marché travaux réseaux	70 242,00 €			
Essais	662,00 €			
Divers et imprévus (10 %)	7 940,40 €			
Total en € HT	87 344,40 €	Total subventions	52 406,64 €	60%
TVA 20%	17 468,88 €		34 937,76 €	40%
Total TTC	104 813,28 €			
		Total	87 344,40 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- De valider l'offre de l'entreprise DODIVERS, offre technico économique la plus avantageuse, pour un montant de 70 242 € HT
- De valider le plan de financement prévisionnel de l'opération
- D'autoriser le Président à signer tous documents afférents au dossier

MM Marc-André DODIVERS, Laurent TOURTIER et Mme Marie-Blanche PERNOT, parties prenantes, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0